

## CONSEIL D'ETABLISSEMENT

**lundi 30 juin 2014**

### PROCES VERBAL

Collège Etienne de  
Flacourt



La séance est ouverte par le Principal à 16h40.

Etaient présents :

Membres à voix délibérative :

- Administration : Jean-Philippe MOUD, Samuel DUCHESNE, Sahondranirina MAMISOA, Rita RAKOTONDRAMASY
- Parents : Léon RAKOTONINDRINA.
- Personnels : Viviane HO WEI KING, Carole LARTIGUE, Eric DUCLOS
- Elèves : Stéphanie GATE, Irvana PIERALY

Dossier suivi par

Membres à voix consultative : MELARD Jackie (DAF), MELARD Romaine (comité de gestion)

L'ordre du jour est le suivant :

- 1° degré : Compte rendu conseil d'école
- 2 Point sur les effectifs
- 3 Structure pédagogique 2014/2015.
- 4 Projet d'Etablissement
- 5 Modification Règlement intérieur
- 6 CCPL
- 7 Compte financier 2013
- 8 point sur les travaux.
- 9 Question(s) diverse(s)

#### 1. 1° degré : compte rendu du conseil d'école

Le Principal revient sur les grandes lignes du Conseil d'Ecole du 23 juin.

Tout d'abord, il souligne que toutes les classes ont effectué des sorties pédagogiques durant l'année avec ou sans nuitées. Il précise que le futur budget continuera à favoriser ces actions qui sont une plus-value pour les élèves.

Ensuite, il confirme les que les enseignants ont validé les nouveaux horaires du collège, c'est-à-dire 8h00-12h00 le matin et 14h00-17h00 l'après midi. Les APC auront lieu les mardis de 13h50 à 14h50, celles du CM2, les mercredis de 11h00 à 12h00, et que d'autres plages horaires pourront être envisagées sous réserve d'éventuels projets dans le cadre de l'école du socle. De plus, les temps de concertation auront lieu les jeudis à partir de 17h00 en présence dans la mesure du possible du Principal.

Téléphone/Fax  
+ 261 20 94 426 68  
GSM  
+261 32 07 601 10

Mél

cftulear@moov.mg

Adresse :  
Rue REFOTAKA  
BP 227  
TULEAR

MADAGASCAR

## 2. Point sur les effectifs :

Niveaux/évolution	Rentrée 2013	Prévision rentrée 2014	variation
Maternelle	48	45	-3
Elémentaire	98	91	-7
collège	111	115	+4
totaux	257	251	-6 (-2.33%)

A ce jour, on enregistre une légère baisse des effectifs prévisionnels (-6 élèves, soit -2.33%) à la rentrée prochaine. Ce chiffre doit être nuancé dans la mesure où il tient compte des élèves dont les dossiers de bourses ont été ajournés/rejetés lors de la 1<sup>o</sup> commission des bourses, soit 15 élèves. Cela se décompose en pourcentage :

- maternelle (-6.25%)
- élémentaire (-7,14%)
- secondaire (+3.60%).

L'analyse de cette baisse nous montre qu'elle se situe exclusivement dans le primaire et doit-nous engager dans une véritable réflexion.

La mise en place du futur projet d'établissement doit être un levier d'amélioration des pratiques dans la prochaine « école du socle ».

L'objectif sera de tout mettre en œuvre collectivement pour améliorer le recrutement de nouveaux élèves non pas en travaillant « plus » mais en essayant de travailler mieux.

D'autant plus, que la concurrence sur la ville de Tuléar est de qualité au niveau de certaines écoles primaires privées.

Les incidences financières seront de nouveau importantes sur la fin de l'exercice (septembre à décembre), mais surtout sur le budget 2014 avec une perte de recettes estimées de 120 millions de MGA.

## 3. Structure pédagogique pour la rentrée 2014 :

La baisse des effectifs au primaire cumulé avec des effets de seuil particulièrement contraignants au secondaire entraînent des tensions sur la structure pédagogique dans l'établissement.

- maternelle : 2 classes, TPS/PS/MS + MS/GS
- élémentaire : 4 classes, CP, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2.
- secondaire : maintien de la structure avec 2 classes en 6<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>, et passage à une seule classe pour les niveaux 5<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup>.

Par ailleurs, la lecture des cohortes qui arrivent dans les prochaines années nous montrent que l'on devra peut être envisager le passage à une seule classe par niveau dans le secondaire.

#### 4. **Projet d'Etablissement 2014/2017:**

Le Principal présente le nouveau projet d'établissement (document annexé à ce compte-rendu) :

3/4

- Construire la réussite des élèves et améliorer leur ambition scolaire.
- Permettre aux élèves de comprendre la complexité du monde qui les entoure et développer chez eux une attitude responsable et citoyenne.
- La culture et la communication comme vecteur d'épanouissement des élèves et outil d'ouverture sur le pays

#### 5. **Modification règlement intérieur :**

Pour une meilleure harmonisation des rythmes scolaires au sein de tout l'établissement, le Principal propose de passer à deux demi-journées de 4 heures maximum au lieu de la répartition actuelle, 5 heures le matin et 3 heures l'après-midi.

- 8h00-12h00
- 14h00-18h00

**VOTE : 10 POUR 0 CONTRE**

#### 6. **Décisions de la CCPL de juin 2014 :**

Lors de la dernière CCPL, il a été décidé les mesures suivantes :

- Recrutement de deux enseignantes en anglais
  - o Une en primaire pour 5 heures.
  - o Une au secondaire pour 10 heures.

#### 7. **Compte financier 2013 :**

##### Résultat financier :

Le résultat comptable au 31 décembre 2013 se décompose comme suit, après analyse :

Résultat comptable 2013 - 128 084 692 MGA soit 41 755 €

##### Fonds de roulement :

Capitaux propres + passifs non courants	1 502 613 367 MGA soit	489 851 €
Actifs non courants	957 440 200 MGA soit	312 125 €
Actifs courants	947 632 270 MGA soit	308 928 €
Passifs courants	402 459 103 MGA soit	131 201 €
Fonds de roulement	545 173 167 MGA soit	177 726 €
Fonds de roulement (en jours)	69 jours	

Le gestionnaire explique que le collège se fragile au niveau financier. En effet, les simulations budgétaires font apparaître des déficits importants sur les exercices 2014 et 2015. La crainte étant que si les réserves continuent à diminuer dans des proportions importantes, le collège « risque » de se retrouver avec seulement 25 jours de fonctionnement à la rentrée 2016 contre 69 actuellement.

## 8. Point sur les travaux :

### Travaux réalisés en 2013 -2014:

4/4

- Protection des tôles de tous les toits (peinture)
- Remise en condition des salles B1/B2/B3/B4
- Pose des vidéoprojecteurs
- Mise aux normes salle SVT (électricité, eau, fixation des tables au sol)
- Fabrication d'une nouvelle chape devant la salle CM2 et CE1/CP
- Plantation de 4 nouveaux flamboyants dans la cour du primaire.

### Perspectives

La subvention obtenue par l'AEFE est de 4500 euros. Le collège doublera cette somme et le total sera dévolu au changement du mobilier de la maternelle

## 9 Questions/informations diverses :

Suite à des échanges avec des collègues lors de la finalisation du Projet d'Etablissement, le Principal tient à rappeler le principe suivant :

Tous les documents qu'il soumet aux collègues avant validation en conseil d'établissement puis envoyer à l'AEFE doivent être partagés, voire critiquer en amont de l'envoi.

En effet, des collègues ont fait plusieurs remarques sur le bilan de l'ancien projet d'établissement (2010.2013).

Pour certaines, elles avaient du sens, seulement, il n'est plus possible de revenir sur un document qui a fait l'objet d'un vote il y a plus d'un an.

Enfin, le Principal remercie messieurs Carrié et Duchesne pour leur travail durant leur présence au sein du collège.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h10.

Le Président du CE

Le Secrétaire de Séance

Jean-Philippe MOUD

Samuel DUCHESNE